



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ANNÉE 20

CERTIFICAT PASS-NAUTIQUE

défini par *la note de service du 28 février 2022*

Le professeur des écoles certifie que l'élève

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

École – Commune :

Académie de Nancy-Metz

a passé avec succès le test « pass-nautique » défini par l'article A. 322-3-2 du code du sport

Fait à :

le :

Cachet de l'école et signature du directeur/de la directrice

Signature de l'enseignant(e)